



## II – RAPPORT D'EXPERTISE

Noter selon une grille A (++), B (+), C (-).  
 Si la rubrique est sans objet du fait de la nature du projet, barrer la ligne correspondante  
 Au bas de chaque rubrique titre –teintée en grisé- ajouter si nécessaire un commentaire.

II.1 OBJECTIF	A	B	C
1 - Clarté de l'objectif poursuivi	++		
2 - Insertion dans une politique globale de déplacements	++		
3 – Enjeux en terme de service apporté	++		
3- Modes de déplacement couverts (VP, TC, autres...)	++		
4- Articulation avec les autres moyens de développement de l'intermodalité	++		

II.2 SAVOIR FAIRE, METHODOLOGIE			
1 - Existence de l'ensemble des savoir faire requis		+	
2- Qualité de la méthodologie	++		
3- Qualité du partenariat et de l'équipe projet (1)	?		

(1) Le partenariat est apprécié en fonction des compétences individuelles de chacun des partenaires et de sa complétude par rapport à l'objectif du projet.

II.3 INTERET SCIENTIFIQUE ET/OU TECHNIQUE			
1 - Originalité de la démarche		+	
2 – Caractère public des résultats	++		
3 – Prise en compte de l'état de l'art (au niveau national et international et synergie avec les actions européennes)		+	
4- Contribution au développement de systèmes/services d'information multimodale		+	

II.4 CONTEXTE ET POSITIONNEMENT			
1 – Participation des acteurs du transport au projet			
2 – Prise en compte des usagers			
3 – Prise en compte des questions d'organisation			
4 – Prise en compte des aspects économiques et juridiques			

<b>II.5 BUDGET ET ASPECTS ECONOMIQUES</b>			
1- Qualité et pertinence du budget		?	
2 - Réalisme du coût		+	
3 - Délai de réalisation	++		
4 - Faisabilité économique ( réalisme du plan d'exploitation ou de commercialisation		?	
5 – Crédibilité financière des partenaires		?	

<b>II.6 ASPECTS TECHNIQUES</b>			
1 - Caractère innovant et performances	++		
2 - Risques liés aux techniques utilisées		+	
3 - Ouverture et évolutivité de l'architecture, spécification des interfaces		?	
4 - Qualité de l'interface utilisateur (2)		?	
5 - Existence d'une documentation	++		

(2) au sens supports techniques, c'est-à-dire supports de diffusion/télécoms/IHM

<b>II.7 REUTILISABILITE</b>			
<del>1- Possibilité de réutiliser les résultats sur d'autres sites</del>			
1- Possibilité de réutiliser les données	++		
<del>2- Possibilité de réutiliser les outils techniques</del>			
<del>3- Possibilité de réutiliser les éléments juridiques et organisationnels</del>			
<del>4- Possibilité de réutiliser les éléments économiques et de marketing</del>			

<b>II.8 EXTENSIBILITE ET REPRODUCTIBILITE</b>			
1- Possibilité d'interfaçage avec d'autres services (transport ou autres)		?	
2 - Reproductibilité du service sur d'autres sites		?	
<del>3- Contribution à la normalisation et à la création de standards</del>			
<del>4- Utilisation de matériels et outils du commerce</del>			
<del>5- Prise en compte de la formation des personnels</del>			
<del>6- Prise en compte de la sensibilisation des usagers</del>			

III ELEMENTS COMPLEMENTAIRES D'APPRECIATION			
1- Facilité de mise en œuvre (rapidité)			
2-			
3-			
4-			
5-			
6-			

IV COMMENTAIRES ET APPRECIATION D'ENSEMBLE
<p>A aucun moment, il n'est précisé une représentation quelconque pour les zones bâties. Ce détail devrait être précisé. On ne sait pas si elles seront représentées et comment. Je pense que l'occupation du sol, en terme de tâche urbaine et de zone bâtie notamment pour les cartes à petite échelle est importante.</p> <p>De façon générale, la sémiologie graphique utilisée n'est pas précisée en détail. En tant que professionnel de la cartographie, on peut certainement faire confiance à MOVIKEN. En revanche, il semble important de pouvoir la contrôler et la valider. Il faudrait donc, à mon avis, pouvoir contrôler et donner un avis sur chacun des types de cartes avant de lancer la production générale. Cette clause me semble importante pour s'assurer de la qualité finale.</p>

V PROPOSITION DE L'EXPERT	
Cocher la case correspondante	
A - Proposition de grand intérêt	++
B - Proposition d'intérêt moyen	
C- Proposition d'intérêt faible ou hors sujet	
<b>Précisions ou compléments à apporter par le porteur du projet</b>	

DATE : 4 février 2004

Signature : Gilles TROISPOUX